



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 130285

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les inégalités existant entre les enseignants issus du secteur public et ceux issus du secteur privé, qui ont réussi le concours d'entrée de professeur des écoles. Les professeurs des écoles sont issus de trois filières, celle des universités avec les jeunes diplômés, celle du secteur public et du secteur privé. Les personnes ayant travaillé dans le secteur public ont leurs années d'ancienneté prises en compte et sont intégrées à un échelon correspondant à celle-ci. Les enseignants issus du secteur privé ne bénéficient pas de cette équivalence et débutent au même niveau qu'un jeune diplômé, en bas de l'échelle. Ainsi, s'établit une situation discriminante entre un fonctionnaire et un cadre du secteur industriel, par exemple, qui va avoir des conséquences financières inégales tant sur le plan de leur carrière que sur celui de leur retraite. Non seulement, les personnes qui ont une expérience professionnelle (parfois longue) dans le secteur privé, restent à un modeste niveau de salaire, ce qui va avoir une incidence sur le montant de leur retraite, mais leur accès à d'autres postes est considérablement réduit, puisque lié à cette ancienneté. Devant cette situation inégalitaire et légitimement vécue comme une véritable injustice, il lui demande quelles mesures il compte mettre en place afin de répondre aux attentes des enseignants issus du secteur privé.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130285

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2195

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)